Coup dur pour l'essor de la bibliothèque

FRIBOURG • La bibliothèque cantonale voulait doubler sa surface sous la cour de l'Albertinum. Le projet initial est mort, a appris «La Liberté». En cause, un différend financier entre l'Etat et les dominicains, propriétaires du terrain. Enquête.

Cela devait être un beau projet pour Fribourg. La Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) avait prévu de doubler sa surface de 21 000 m² pour satisfaire ses besoins croissants en espaces de stockage de livres. L'ambitieux projet architectural choisi en 2010 et estimé à 80 millions de fr. ne verra jamais le jour. En tout cas pas sous sa forme originelle: «Après de longues négociations, le Conseil d'Etat a décidé de renoncer à l'acquisition du jardin de l'Albertinum. Il ne sera donc pas possible de réaliser le projet tel qu'il a été conçu», explique un courrier que la direction de la BCU a envoyé à ses employés et que «La Liberté» s'est procuré.

Un jardin public devait être créé sur le dépôt

La raison de ce capotage? Des désaccords financiers entre l'Etat, maître de l'ouvraige, et les icains de l'Albertin BCU, à l'étroit dans ses murs: «Avec 2,5 millions de titres en magasin, nombre en progression constante, nous allons être confrontés à des soucis sérieux dès 2012», avait averti le directeur de la BCU, Martin Good dans nos colonnes en juin 2010.

Mélodie en sous-sol

En mars 2010, le Conseil d'Etat avait sélectionné, parmi 65 autres, le projet d'un bureau d'architectes lausannois. Intitulé «Jardins cultivés» (maquette cicontre), celui-ci prévoyait d'aménager de vastes espaces sur cinq niveaux en dessous de la cour intérieure de l'Albertinum - située en face de la BCU (photo ci-contre). Un jardin public arborisé devait être créé audessus du dépôt. Une enveloppe de 270 000 fr. avait été distribuée aux neuf meilleures maquettes. Lucerne». I

A côté du volet souterrain - le cœur de l'ouvrage - le projet misait sur une extension en contrebas du bâtiment actuel sur la parcelle de la rue Saint-Michel appartenant à l'Etat. A l'époque, il était prévu que le crédit de l'ouvrage passe devant le peuple

Du côté des employés de la BCU, l'abandon du projet a provoqué une grosse déception: «Des spécialistes travaillent depuis longtemps à la réorganisation des magasins par rapport au projet. J'espère que ces efforts pourront être utilisés», confie l'un d'eux. Ironie du sort, la BCU a accepté il y a peu d'héberger 30000 ouvrages du Centre diocésain. Des centaines de cartons qui devront attendre avant de trouver leur place en rayonnage.

Les prix du marché Comment expliquer

mauvaise surprise? L'Etat et le couvent de l'Albertinum - qui dépend de Rome - s'étaient mis d'accord sur le principe d'une vente, sans se déterminer sur le prix de la parnelle de 2200 m². Puis au cours de la négociation, l'Albertinum, représenté par son prieur Benoît-Dominique de la Soujeole, s'est montré plus gourmand que ce que prévoyait le Conseil d'Etat. Les dominicains s'en sont remis à l'expertise d'une spécialiste de l'immobilier mandatée pour l'affaire.

Le plan initial tué dans l'œuf, le Conseil d'Etat a-t-il un plan B? Selon la démocrate-chrétienne Isabelle Chassot, il ne faut pas parler de ce projet à l'imparfait. «Nous reprendrons tous les éléments du projet retenu, sans la construction des dépôts souterrains», précise la directrice de l'Instruction publique. construction de l'immeuble de la rue Saint-Michel reste d'actualité. Le bâtiment existant sera réaménagé comme prévu. Pour le dépôt, nous examinons deux variantes, soit un dépôt dans la région, soit la participation à un espace intercantonal projeté à





Ci-dessus, la maquette du projet d'extension de la BCU de 2010. En haut, les jardins de l'Albertinum qui devaient accueillir un dépôt souterrain.

COMMENTAIRE

Méli-mélo politico-religieux

Le capotage de l'extension de la BCU pourrait donner des idées aux auteurs de vaudevilles. D'un côté, il y a l'Etat de Fribourg, représenté par la Direction de l'instruction publique (DICS), qui met la charrue avant les bœufs en lançant un projet architectural sans garantie absolue de pouvoir construire sur le terrain convoité. Il a peutêtre fait l'erreur de croire que la messe était dite et que la négociation avec les dominicains sur le prix de la parcelle ne serait qu'une formalité. De l'autre côté, il y a les frères de l'Albertinum qui se montrent plus rudes en affaires que prévu. Une posture qui peut étonner pour un ordre mendiant qui a pour mission l'apostolat et la contemplation. Sans compter que cette affaire est un méli-mélo politico-religieux. Nombre de dominicains enseignent à l'université et sont salariés de l'Etat. Et la DICS, en mains démocrateschrétiennes est locataire de l'Albertinum à la rue de l'Hôpital.

Même si chacun tente de calmer le jeu, ce regrettable ratage fait deux perdants et un possible gagnant. Les premiers, ce sont le rayonnement culturel de Fribourg et les contribuables - certains proches du dossier estimant à un million les travaux préparatoires. Le gagnant pourrait être la Faculté de droit. L'échec du chantier de la BCU - l'ouvrage se réalisera sous une forme dépouillée - pourrait raviver le lancinant désir des juristes d'étendre leur royaume vers la Tour-Henri et plus si entente. L'un des objectifs avoués du recteur de l'université Guido Vergauwen, qui comme Mgr Morérod est... dominicain. Au vu de la tournure surprise de l'affaire, Georges Python, fondateur de l'Alma mater et père de la République chrétienne, doit se retourner dans sa tombe.

«ÊTRE MENDIANT NE SIGNIFIE PAS DONNER»

prieur du couvent dominicain de l'Albertinum. Le d'un conflit de personnes dans cette affaire. professeur en théologie dogmatique à l'Université de Fribourg s'explique sur les désaccords avec le Conseil d'Etat.

Tout semblait bien parti, pourquoi avoir renoncé à vendre à l'Etat le jardin de l'Albertinum?



Benoît-Dominique de la Soujeole: L'Albertinum n'avait aucun projet de vendre son jardin, mais en a accepté le principe, à la demande de l'Etat, pour le bien commun. C'est l'Etat de Fribourg qui, le 18 mars dernier, par courrier a déclaré renoncer

Quels ont été les points de friction?

Tout d'abord, le prix de vente du m². L'estimation par expert a donné un prix marchand de 1500 fr. Après plusieurs rondes de négociations, l'Albertinum a accepté de le réduire de moitié. L'Etat en offrait environ 600 fr. Nous demandions aussi qu'il prenne à sa charge l'impôt perçu sur la transaction (environ 300 000 fr.) en raison du prix réduit du m², ce qui n'a pas été retenu. Malgré l'échec des discussions, nous gardons une excel-

Benoît-Dominique de la Soujeole (PHOTO DR) est lente intelligence avec l'Etat. Il n'y a pas l'ombre

Ne craignez-vous pas que cela soit mal compris par l'opinion publique?

Non, car le désaccord persistant sur le prix représente une part infime du coût total de l'opération. Il peut y avoir d'autres raisons qui ont amené l'Etar à renoncer, comme peut-être la situation médiocne des finances cantonales. Peut-être aussi qu'un tel chantier n'a pas fait l'unanimité dans l'administration. Certains échos de la BCU permettent de le penser. Enfin, des riverains du jardin se sont manifestés pour s'opposer avec détermination à la disparition de cette zone verte au cœur de Fribourg. Cet aspect écologique a pu avoir une influence sur la décision.

Les dominicains sont un ordre mendiant. Cela ne vous empêche pas d'être sévères en business...

On n'est pas sévère en affaires quand on accepte de diviser par deux le prix de vente. Etre mendiant ne signifie pas donner les choses. Nous avons la responsabilité d'un patrimoine au service d'une mission intellectuelle et spirituelle, pas celle d'une entreprise commerciale. Nous n'avions pas l'intention de faire un profit quelconque. Si c'est moi qui ai mene les négociations à Fribourg, j'ai avant tout suivi les indications du maître de l'ordre à Rome. SJ

«NOUS NOUS ÉTIONS FIXÉ UN PRIX PLAFOND»

Pour Isabelle Chassot (PHOTO A.ELLENA), l'insuccès Pourquoi avoir pris le risque de lancer le concours des négociations est dû au prix trop élevé mis sur la architectural, alors qu'un accord sur le prix du terrain rable par les dominicains. La directrice de l'Instruc- n'avait pas été signé? tion publique donne son éclairage sur cette affaire.

Qu'est-ce qui a fait capoter la transaction?



Isabelle Chassot: Nous avons reçu une ultime offre des dominicains qui était selon leurs propres termes non négociable et que le Conseil d'Etat n'a pas pu accepter. Les experts immobiliers mandatés par chaque partie n'arrivaient

pas aux mêmes conclusions sur le prix du m² et nous avons dû constater après plusieurs tours de discussion que nous n'arrivions pas à nous entendre tant sur le prix du m² que sur les conditions de la vente.

Selon nos informations, la négociation a échoué de peu... Nous nous étions fixé un prix plancher, soit celui de l'expertise. Le Conseil d'Etat a estimé que le montant global demandé était trop élevé par rapport à celui d'autres acquisitions effectuées ces dernières années en ville de Fribourg. Nous avons aussi pris en compte le fait que seule une construction en sous-sol était possible, ce qui diminue conséquemment la valeur du terrain.

Il y avait un accord écrit avec les dominicains pour que nous puissions intégrer le jardin de l'Albertinum au programme du concours. On ne pouvait pas régler la question du prix du terrain avant le résultat du concours et la nature du pro-

Un montant non négligeable a été dépensé pour ce projet avorté...

En 2001, un montant de 650 000 fr. a été octroyé par le Grand Conseil pour étudier une extension de la BCU. C'est ce montant qui a été dépensé et il n'est pas perdu. Les travaux préparatoires effectués à la BCU et les grandes lignes du projet lauréat seront utilisés dans la nouvelle mouture de l'extension. Ce n'est que lorsque nous l'aurons présentée que nous pourrons faire le bilan.

Cette fin en queue de poisson ne va-t-elle pas mettre à mal les relations entre Etat et dominicains?

En politique, il importe de ne pas personnaliser les dossiers. Malgré notre désaccord, cela n'enlève rien à la considération que nous avons pour l'Ordre et le rôle qu'il joue à la Faculté de théologie.